



Communiqué de presse

Saint-Brieuc, le 8 décembre 2015,

Appel à la vigilance sur les routes à la veille des fêtes de fin d'année

À l'approche des vacances de Noël et de l'affluence prévisible sur les routes du département, le préfet des Côtes d'Armor appelle la population à la plus grande prudence.

Bien que le bilan des accidents mortels soit plus favorable que l'année dernière avec deux décès de moins à ce jour (25 tués contre 27 à la même époque), la situation n'en reste pas moins préoccupante (6 morts au cours du mois de décembre 2014).

En cette période de l'année, l'obscurité et les mauvaises conditions météorologiques nuisent à la visibilité.

La conduite en hiver peut s'avérer délicate lorsque les routes sont glissantes et que le verglas se forme sur les routes. Avant de prendre la route, il est impératif de s'informer sur les prévisions météorologiques (www.meteofrance.fr) et sur les conditions de circulation et l'état des routes (www.bison-fute.gouv.fr).

Avant tout, préparez votre véhicule aux situations hivernales en vérifiant l'état des pneumatiques, des feux de signalisation sans oublier les phares antibrouillard, des balais d'essuie-glace, des freins et la présence dans l'habitacle d'un gilet de sécurité par occupant et d'un triangle de présignalisation homologué. Ces deux éléments sont obligatoires.

Durant les mois de décembre et de janvier, les contrôles des forces de l'ordre seront renforcés et tous les mauvais comportements sanctionnés.